



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} avril 2026

Photovoltaïque : un plan départemental au service de l'énergie locale

Engagé dans une stratégie ambitieuse de transition énergétique, le Département de la Drôme poursuit le déploiement de son plan photovoltaïque sur l'ensemble de son patrimoine bâti. À Montélimar, le pôle médico-social d'Espoulette - visité le 1er avril en présence du Président Franck Soullignac et de Nathalie Zammit vice-présidente en charge notamment des bâtiments - en est un exemple concret.

Un plan solaire en pleine montée en puissance

Le Département engage depuis plusieurs années une politique ambitieuse de développement des énergies renouvelables sur ses bâtiments. Aujourd'hui, près de 2 500 kWc de puissance photovoltaïque sont installés ou en cours de déploiement, représentant plus de 12 000 m² de panneaux et une production estimée à 625 000 kWh par an.

Les collèges constituent les principaux sites d'implantation, complétés par des équipements sociaux et techniques. Le Département oriente désormais sa stratégie vers un équilibre entre revente d'électricité et autoconsommation, afin de maîtriser durablement ses dépenses énergétiques.

À Espoulette, une production d'énergie locale et durable

Le pôle médico-social d'Espoulette, à Montélimar, participe pleinement à cette dynamique. Son installation photovoltaïque, déployée sur les toitures du bâtiment, comprend 136 panneaux pour une puissance de 35,36 kWc.

Elle permet de produire chaque année entre 33 000 et 35 000 kWh, injectés sur le réseau national. Cette production s'inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine départemental et de contribution concrète à la transition énergétique.

Conçue pour durer, l'installation bénéficie d'une garantie de performance sur 25 ans et d'un suivi technique régulier.

« Le développement du photovoltaïque sur notre patrimoine, c'est du bon sens : produire une énergie locale, maîtriser nos dépenses publiques et valoriser durablement nos équipements. Avec ce plan, le Département investit utilement, au service des Drômois et de l'avenir du territoire. »

Franck Soullignac, Président du Conseil départemental de la Drôme.

Une stratégie structurée et durable

Le plan photovoltaïque du Département entre aujourd'hui dans une phase de maturité, avec :

- L'extension de sites existants,
- La mise en service de nouveaux projets,
- Une étude globale du potentiel solaire,
- La mise en place de marchés dédiés pour accélérer les déploiements.

Cette stratégie repose sur trois objectifs :

- Réduire l'empreinte carbone du patrimoine départemental,
- Maîtriser les coûts énergétiques,
- Garantir la qualité et la sécurité des installations.

Des équipements publics engagés dans la transition

Au-delà de sa vocation sociale, le site d'Espoulette illustre la capacité du Département à concilier service public de proximité et performance environnementale.

À travers ce plan photovoltaïque, le Département de la Drôme affirme sa volonté d'agir concrètement pour la transition énergétique, au bénéfice des territoires et des habitants.

Zoom : le pôle médico-social d'Espoulette

Implanté à Montélimar, le pôle médico-social d'Espoulette est un équipement départemental dédié à l'accompagnement des habitants dans leurs démarches sociales et médico-sociales.

Ouvert depuis 2014, il regroupe en un même lieu plusieurs services du Département (action sociale, protection maternelle et infantile, enfance-famille, autonomie, logement), facilitant ainsi l'accès aux droits et la coordination des interventions.

Le site accueille 74 agents et reçoit en moyenne une cinquantaine d'usagers par jour, venus bénéficier de consultations, d'un accompagnement social ou d'un suivi personnalisé.

Véritable lieu de proximité, il permet au Département d'assurer une présence forte sur le territoire et de proposer un accompagnement global, au plus près des besoins des Drômois.